



Problème avec opticien

Par Visiteur

Bonjour; le 21 janvier, je me suis rendu au magasin de l'avenue Gambetta, à Paris 20°, pour faire remplacer des verres correcteurs par des progressifs sur des montures existantes. "Aucun problème" m'a-t-on assuré, et j'ai payé tout de suite les 450 euros correspondants à ce remplacement: je devais les récupérer aujourd'hui. Ayant téléphoné pour m'assurer de leur disponibilité, on m'apprend que la monture a été cassée, et que vais devoir en changer.

Sans parler de la nuisance en terme de délai, à la perte de lunettes auxquelles j'étais esthétiquement très attaché -d'autant qu'elles étaient parfaites pour voir de loin!- s'ajoute le fait que j'ai la sensation d'une "vente forcée" pour une nouvelle monture: double peine!

A la fois je n'aurai pas ce que je voulais (et ça ne sera pas gratuit) ET j'ai perdu ce que j'avais!

Qu'en pensez-vous, s'il vous plaît?

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Est ce que l'opticien vous a expliqué comment vos montures avaient été endommagées?

Si elles l'ont été de la seule faute de l'opticien (j'entends par là que la cassure n'est pas inhérente à un défaut de la chose), vous êtes en droit de demander à ce que l'on vous les remplace gratuitement.

Cordialement